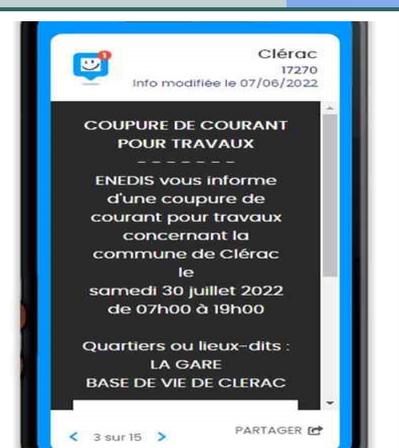


**Hôtel**



**Panneau pocket**



**Ecole**





4 Le Mot du Maire

## Actions de la municipalité

5 - 6 Le bâtiment

7 L'urbanisme

8 La Voirie

9 Des nouvelles du Plan de Prévention des Risques en Forêt - Des nouvelles du Schéma de Cohérence Territorial

10 Le budget

11 Du nouveau à Clérac - Marché fermier - Ukraine

12 Clérac, ville étape - Ville et village fleuri

## Informations diverses

13 Plan de secours - Déchetterie

14 ADIL - Pièces d'identité

15 L'entretien du stade de football

16 Restez connecté... - Le RAM(PE) devient RPE

## Vie locale

16 Athlétic Club Sud Saintonge - Club de l'amitié

17 Tarot sud challenge - Anciens Combattants

18 Association Sportive et Culturelle de Clérac - Teurlay Environnement Théâtre

## Culture et loisirs

20-21 Bibliothèque

22 Musée, saison 2021

23-24 Animations à venir

25-28 Ecole

29-32 Les instituteurs - Première partie

33-34 Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais

35 Concevoir son potager dans un bac « pleine terre » en permaculture

36 La courgette, un légume top minceur mais pas que...

## Vie pratique

37 Etat civil - Recensement militaire

38 Informations utiles



Directeur de publication : Michel QUOD

Rédacteur en chef : Dominique MAUREL

Mise en page : Adeline MIMAUD

Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962

Chères Cléracaises, Chers Cléracais,

Notre pays vient de connaître un grand moment républicain avec l'élection de notre Président de la République. Vous avez été nombreux à vous être déplacés aux urnes et je vous remercie de cette mobilisation avec un taux de participation à 70 % pour le second tour. Les élections se sont aussi des personnes bénévoles, des élus municipaux et des agents municipaux qui assurent le bon déroulement du scrutin en tenant le bureau de vote et en participant au dépouillement, je tiens à les remercier chaleureusement.



En attendant le résultat des prochaines élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin et des conséquences positives ou négatives pour nos collectivités selon les futures orientations politiques, nous allons profiter de cette accalmie pour travailler nos projets.

Face au contexte actuel encore affecté par une conjoncture incertaine, il faut positiver.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué un électrochoc notoire. Ce conflit ne peut nous faire oublier la crise sanitaire loin d'avoir disparue. Durant ces derniers jours, les contaminations étaient encore en forte hausse ; restons vigilants.

Votre bulletin vous propose les informations indispensables pour savoir ce qui se passe dans votre commune : la présentation de notre budget 2022, le point sur les nombreux travaux qui se poursuivent, l'actualité des associations, le retour sur les manifestations.

Chère lectrice, cher lecteur, je vous confirme mon total engagement ainsi que celui de votre municipalité et vous souhaite le meilleur pour les jours et les mois à venir.

Bien cordialement,

Michel QUOD

## Isolation extérieure de l'école

L'isolation du mur nord est terminée, nous avons demandé à Mme Pichardie de bien vouloir nous céder 1,50m de son jardin afin de permettre une voie d'accès plus large aux terrains communaux le long de ce mur.



## Le projet de la salle des maîtres et de la garderie



Le projet de faire l'ensemble dans le bâtiment actuel nous a été retoqué. En effet, les normes pour accueillir des enfants nécessitent des forages profonds qui induisaient des surcoûts élevés de construction.

Le conseil municipal a alors décidé de maintenir le bureau du directeur, la salle des professeurs et la remise à matériels dans cette structure.

La garderie restera à l'emplacement actuel. Nous avons en projet la construction d'une vraie salle de motricité derrière la classe maternelle sur le terrain que nous avons acheté à Mme Duniaud (parcelle

827) qui jouxte les terrains municipaux. Pour cela, nous devons attendre l'étude des sols et l'élargissement du passage après l'acquisition de la bande de terrain du jardin de Mme Pichardie.

En attendant, cette future construction, nous envisageons de créer une cloison mobile entre la salle de motricité actuelle et la garderie ce qui permettrait un espace plus grand pour certaines activités.

## Protocole sanitaire à l'école

Des détecteurs de CO<sub>2</sub> ont été installés dans chaque salle de classe. Ces capteurs à feu tricolore permettent de mesurer la concentration de dioxyde de carbone dans l'air ambiant et de la représenter clairement à l'aide des trois couleurs du feu tricolore en indiquant clairement quand une ventilation est nécessaire afin de minimiser le risque de transmission de COVID-19. Le feu de signalisation tricolore est très intuitif et simple à comprendre :

- Lumière rouge : Supérieur à 1 200 ppm CO<sub>2</sub> : Une ventilation est requise et ce jusqu'à ce que le feu redevienne vert. Si la concentration de CO<sub>2</sub> est supérieure à 2 000 ppm, le feu rouge clignote pour indiquer qu'il existe un risque pour la santé.
- Lumière jaune : Entre 800 et 1 200 ppm CO<sub>2</sub> : La ventilation est requise.
- Lumière verte : Inférieur à 800 ppm CO<sub>2</sub> : Aucune ventilation n'est requise.

L'Etat s'est engagé à soutenir financièrement les collectivités territoriales pour l'achat des capteurs CO<sub>2</sub> au bénéfice des écoles publiques. Afin d'en bénéficier, une demande de subvention a été déposée auprès de la Direction des services départementaux de l'Education nationale de Charente-Maritime.



## Isolation phonique de la salle de restauration



Celle-ci est maintenant terminée et apporte le plus grand confort aux enfants et aux adultes grâce à l'ajout de panneaux muraux et au changement des dalles de plafond.



## Maison médicale

Le bureau de l'ancien bureau de Poste a été réaménagé en local médical avec salle de consultation, salle d'attente, wc pour handicapé, couloir donnant vers une seconde salle.

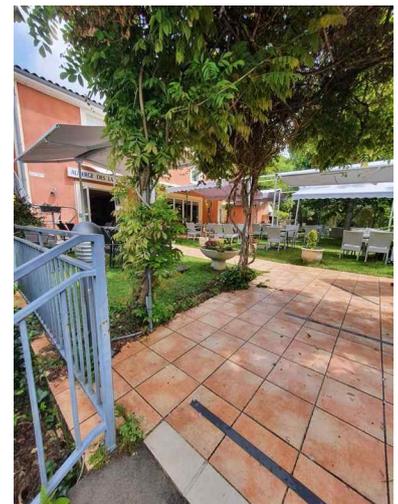
Ce premier cabinet a été loué à un ostéopathe, Monsieur Rémy Logereau que l'on peut contacter par téléphone au 06 59 20 76 02.

La seconde salle va être mise à disposition très prochainement ; appeler la mairie pour de plus amples renseignements.



## Agrandissement de l'hôtel restaurant

Les travaux qui se sont déroulés depuis quelques mois non sans péripéties, sont maintenant terminés. Notre hôtel « Des Lacs bleus » se voit agrandi de 4 chambres qui vont permettre d'équilibrer les comptes d'exploitation de notre locataire, Monsieur Lefèbre.



## Effondrement de terrain aux Fontenelles

Début janvier, la mairie était contactée par la famille Audoin Serge qui a constaté un effondrement subit sur leur terrain aux Fontenelles, provoquant une cavité cylindrique de 1,5m de circonférence sur une profondeur de presque 5m.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières de Poitiers qui s'est déplacé n'a pu donner d'explications précises. De leur côté les propriétaires ont mandaté les services Géologie – Géotechnique de La Rochelle qui n'ont pu faire mieux que de constater qu'il « s'agit de l'effondrement d'une cavité à proximité de la surface suite à la déstructuration des terrains porteurs ».



## Installation d'une tyrolienne

Une tyrolienne horizontale ou téléphérique pour enfants de 7 à 14 ans a été installée sous le terrain de tennis.



## Aire de jeux



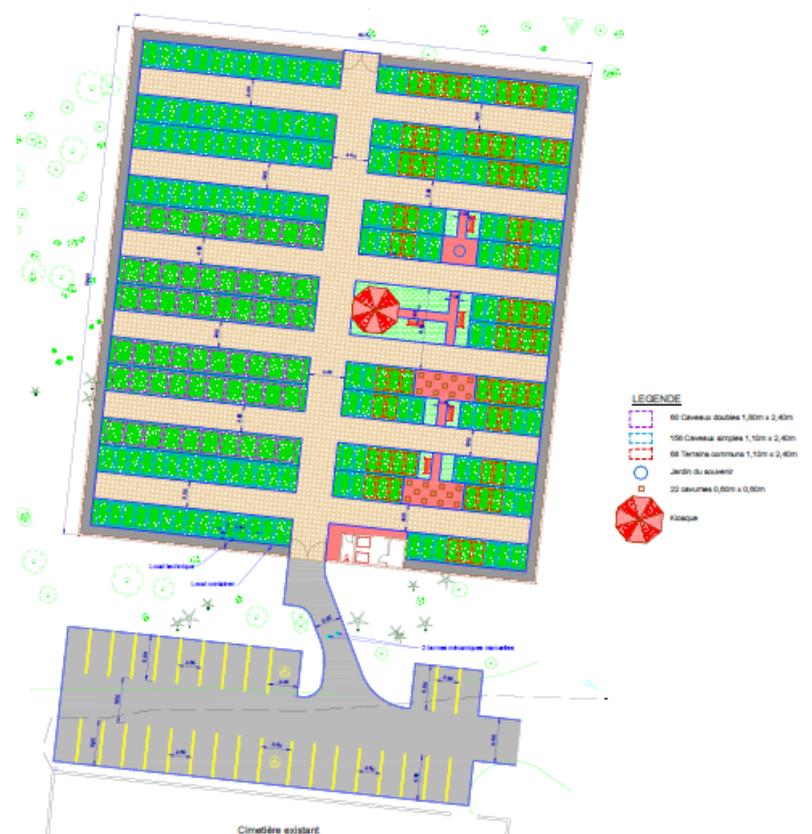
Le bureau de sécurité Veritas étant passé inspecter les installations, nous a intimé l'ordre de supprimer l'accessibilité des jeux pour enfants tant qu'ils ne seront pas clôturés.

L'aire de jeux a été remise en accessibilité après l'avoir entourée de barrières amovibles .

## Extension du cimetière

Les plans de la quatrième partie de notre cimetière sont maintenant arrêtés ainsi que ceux des parkings extérieurs.

Les délais d'attente des résultats de forages hydrogéologiques se terminant, ne restent plus qu'à obtenir les autorisations de défrichement et à choisir la maîtrise d'œuvre.



## Amélioration de visibilité au carrefour de Gadebourg



Une demande d'étude d'aménagement du carrefour de Gadebourg a été faite auprès de la DDTM (Direction des Territoires et de la Mer) en accord avec les propriétaires riverains M et Mme Brossard, afin d'améliorer la visibilité des automobilistes circulant sur les D158 et D134.



## Protection incendie

L'installation d'une citerne à eau souple de 60 mètres cubes de protection incendie au village de Genêt suit son cours.

## Incendie du canton des Fourchettes à la Cabane



Cet incendie qui a détruit une quarantaine d'hectares de jeunes pins dans l'après-midi du 27 mars et qui a nécessité l'évacuation des habitants des villages de Matrat, Souillac et Tournour aurait pu être encore



plus conséquent sans l'intervention immédiate de tous les moyens terrestres environnants et des moyens aériens que sont les bombardiers d'eau, les Dash et l'hélicoptère de la protection civile.

## La malveillance toujours

Les dépôts d'ordures sauvages continuent et notamment dans le chemin du Pont de Genêt à la LGV, où non contents de cela, les dépositaires y mettent le feu.

C'était d'autant plus dangereux que ça s'est produit durant le weekend très chaud des 7 et 8 mai.



## Des nouvelles du Plan de Prévention des Risques en Forêt

Suite aux multiples interventions des 9 communes du sud de notre département concernées par ces mesures contraignantes auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et auprès de la communauté de communes, la classification des zones à risques a été recorrigée sur quelques points et notamment pour nos peupliers qui sont passés de zone à « très forte intensité de risque » à zone de « faible intensité ».

Cela nous permet d'éviter la coupe qui devait se faire au plus tard en mai si nous ne voulions pas y perdre notre droit à construire. Cela n'empêche que nos peupliers sont largement venus à maturité et sont bons à exploiter, sans quoi ils pourraient devenir dangereux cette fois-ci non pas par le feu mais par le risque de rupture comme du verre, de leurs branches.



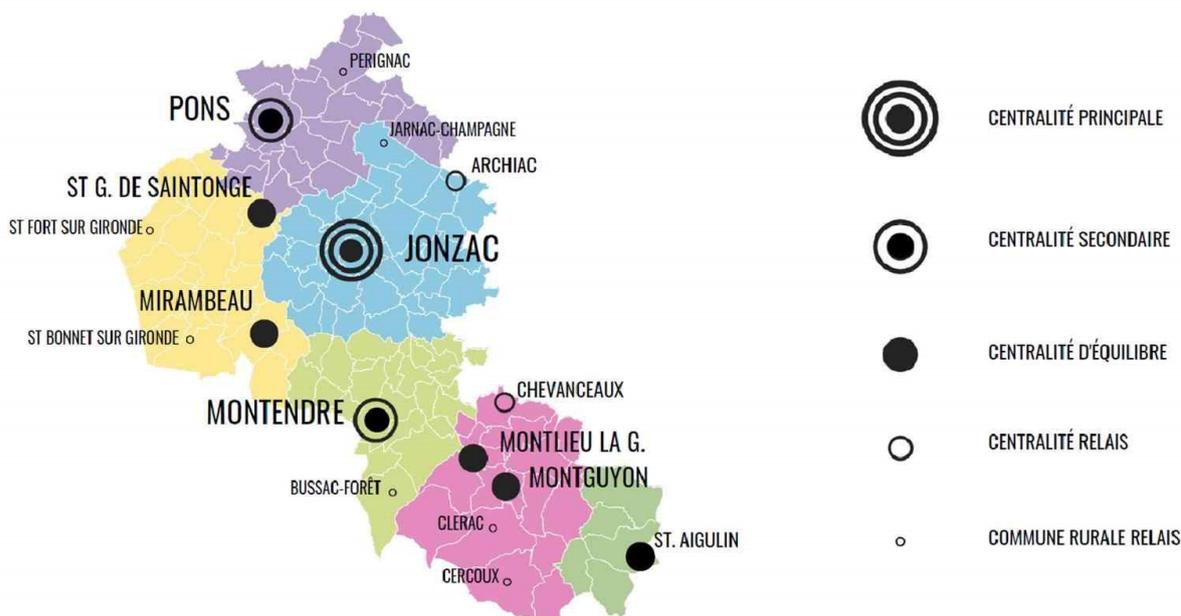
## Des nouvelles du Schéma de Cohérence Territorial

Pour rappel, c'est un document d'urbanisme français qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupement de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Plus concrètement, les consultations continuent quant à savoir :

- la cohérence entre les enveloppes urbaines proposées et les permis de construire et ainsi qu'entre les espaces artificialisés délivrés avant le 21/04/20
- les références cadastrales des parcelles à ajouter ou à supprimer en raison d'erreurs de modélisation pour différentes raisons
- les moyens de déplacements offerts à la population
- Les logements libres ou abandonnés.

L'espace de vie de Montlieu - Montguyon dans la Haute Saintonge



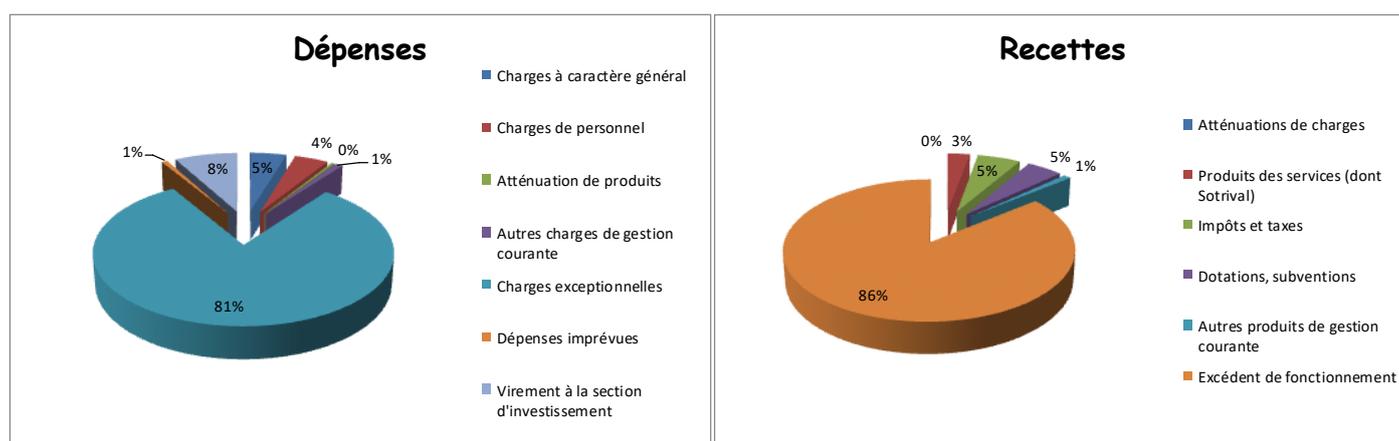
## Le Budget

Le budget a été voté par le conseil municipal le 05 avril dernier.

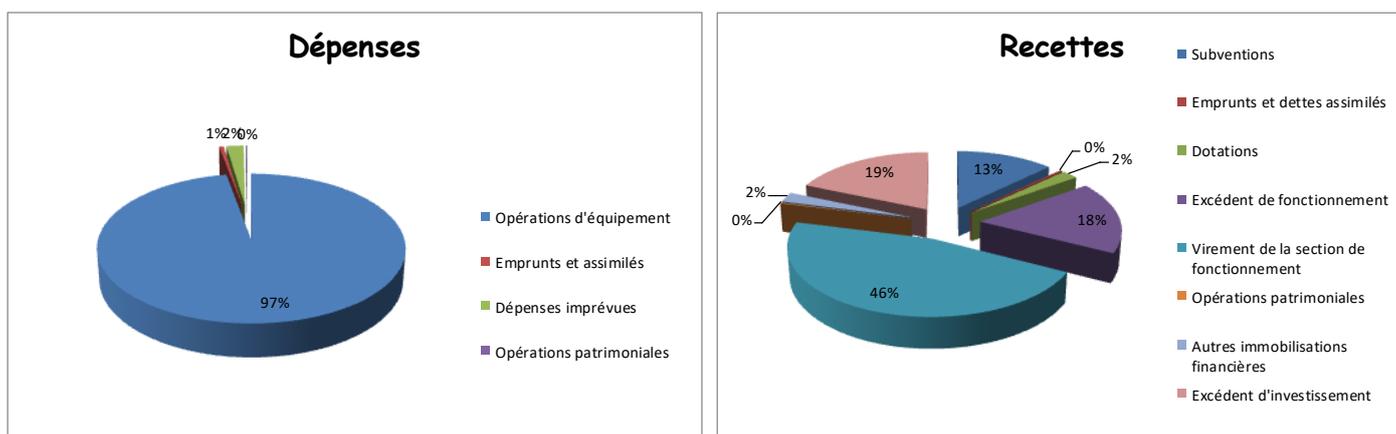
La politique de l'équipe municipale se traduit par ce document financier. On y trouve ici l'ensemble des projets de développement communal (création d'une maison de santé, agrandissement de l'hôtel, extension du cimetière...)



### Section de fonctionnement : 12 271 906.71 €



### Section d'investissement : 2 098 000.00 €



## Fiscalité

La municipalité a décidé de voter les taux d'imposition à l'identique de l'année dernière.

Taxe	Taux (%)	Produits attendus (€)
Foncier bâti	30,62	593 109
Foncier non bâti	38,42	18 288
CFE	15,63	253 988

## Du nouveau à Clérac

La commune de Clérac, vient de créer une maison de santé qui peut accueillir plusieurs praticiens.

Cette maison de santé à ouvert ses portes début mai grâce à l'arrivée de :

REMY LOGEREAU "osthéo-pathe" qui vous reçoit du lundi au vendredi

au 2 rue de la Poste à CLERAC sur rendez-vous uniquement au 06.59.20.76.02

Une autre salle est disponible pour accueillir médecin, dentiste, infirmier de préférence.

Pour tout renseignement contacter la mairie au 05.46.04.13.12. [secretariat@ville-clerac.fr](mailto:secretariat@ville-clerac.fr)



## Marché fermier



Tous les vendredis vous retrouvez votre marché face à la boulangerie avec vos commerçants habituels :

Philippe le maraicher, Olivier le boucher, Camille la fleuriste, Aurélie L.A. création et Dominique le caviste.

Et nous avons le plaisir d'accueillir depuis quelques semaines Aurélie la Friperie, Ade et TOF la pizzeria pour compléter cette fine équipe.

## Ukraine

A la demande du Président de la Communauté de communes de Haute Saintonge la mairie de Clérac a hissé les couleurs de l'Ukraine aux côtés du drapeaux français et européen comme les 128 autres communes de la CDC en soutien au peuple ukrainien .

plusieurs actions de solidarité ont été menées telles que les appels aux dons, denrées alimentaires, produits d'hygiène...

Une famille Cléracaise accueille depuis fin avril 3 femmes ukrainiennes, et leurs enfants . Deux des enfants sont scolarisés à l'école primaire de Clérac

Un grand merci à cette famille pour son dévouement et sa solidarité.



## Clérac, ville étape

Le 7 mai dès 9h00, Clérac accueillait la faculté des dentistes de Bordeaux pour un rallye à étape ; au cours de cette manifestation plusieurs défis étaient à relever (selfie avec les habitants, achats avec des centimes, simulacre de mariage célébré par notre maire Michel Quod qui a bien voulu se prêter au jeu) déguisements et musique étaient de la partie au grand plaisir des Cléracais agréablement surpris de cette animation.



Nous tenons à remercier les organisateurs, pour la bonne gestion de ce rallye ainsi que pour leur amabilité.

## Ville et village fleuri



Notre commune a reçu le label une fleur " des villes et villages fleuris" en 2017 et ce pour une période de 5 ans. un nouveau dossier a été constitué pour une présentation de notre commune lors de la prochaine visite du jury qui aura lieu le **18 juillet 2022**.

Les agents communaux ont œuvré dans cette dynamique, afin de respecter le guide de labellisation envoyé aux communes.

Vous Cléracais, pouvez être acteurs du maintien de ce label d'une fleur en embellissant vos parcs et jardins.



## Plan de secours

Les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les adultes handicapés vivant à domicile peuvent s'inscrire au registre nominatif de prévention pour être contactées par les services de la mairie en cas de fortes chaleurs et de canicule.

Cette inscription est totalement confidentielle et gratuite.

En cas d'alerte canicule, cette inscription vous permettra, selon votre situation personnelle et familiale, d'être contacté par téléphone ou de recevoir des visites à domicile.

**En cas d'épisode de forte chaleur, un numéro d'information gratuit est mis à disposition du public : 0 800 06 66 66**



## Déchetterie

**A COMPTER DU LUNDI 20 JUIN 2022,**  
**LE BADGE DEVIENT OBLIGATOIRE SUR**  
**TOUTES LES DECHETERIES. SEULES LES**  
**PERSONNES MUNIES D'UN BADGE SERONT**  
**ACCEPTÉES.**

**PENSER A FAIRE LA DEMANDE DE VOTRE BADGE D'ACCES.**

Rapprochez vous de l'agent de déchèterie pour vous procurer le formulaire de demande de badge.



Merci de votre compréhension

## ADIL

Concerné.e par un problème d'impayés de loyer ?

Ne restez pas sans SOLUTION.

Réagissez ! Contactez SOS loyers impayés



**adil**  
Agence Départementale d'Information sur le Logement

**SOS loyers impayés**  
0805 160 075

**Qui peut appeler ?**  
Locataires et bailleurs face à un impayé de loyer ou de charges.

**Combien ça coûte ?**  
C'est gratuit. Ce numéro a été mis en place par l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL).

**Qui répond ?**  
Une conseillère de l'ADIL la plus proche de votre domicile vous informe gratuitement et en toute neutralité.

**Quand appeler ?**  
Toute la semaine. Un service de rappel est mis en place en dehors des horaires d'ouverture.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

Pour contacter votre ADIL  
**0 805 16 00 75** Service à votre écoute | [www.adil.org](http://www.adil.org)

## Pièces d'identité

  
**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DEMANDE DE PASSEPORT OU DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

**AYEZ LES BONS RÉFLEXES !**

Ne déposez votre demande qu'en cas de nécessité

N'oubliez pas de vous présenter à votre rendez-vous ou de l'annuler en cas d'empêchement.

**PENSEZ À FAIRE VOTRE PRÉ-DEMANDE EN LIGNE SUR LE SITE : ANTS.GOUV.FR**

Munissez-vous des pièces justificatives, en format papier.



## L'entretien du stade de football

Le 18 février, une entreprise privée est venue faire une présentation des techniques d'entretien des stades de football à nos services techniques. La qualité d'une pelouse dépend de 3 facteurs essentiels, la nature du terrain, l'arrosage et les travaux d'entretien.

### 1- La qualité du terrain

Après analyse précise de la qualité du sol, il s'agit de prévoir un plan de fertilisation annuel avec un dosage calculé entre phosphore, potasse et manganèse.

1-1 Le bilan humique est le bilan des entrées et des sorties dans un système de cultures, ou pour être plus simple, c'est l'humus transformé en azote. Pour notre sol, il est préconisé 72kg/ha/an de phosphore, 300 kg/ha/an de potasse et de la manganèse.

Nous concernant, nous n'avons pas d'améliorations à faire en oligoéléments, notre sol est bien pourvu.

1-2 Notre capacité d'échange cationique est correcte (CEC), à savoir qu'une faible CEC signifie que le terrain est une « passoire » en eau et de ses éléments nutritifs. Notre terrain ne perd pas trop de stockage des fertilisants dans le sol.

1-3 Le taux d'acidité ou d'alcalin se mesure, le nôtre se situe entre 6,8 et 6,9, c'est-à-dire presque à l'équilibre acide/base.

### 2- L'arrosage

Le quadrillage des arroseurs intégrés doit fournir l'apport en eau nécessaire, régulier et suffisant.

Le nôtre, ayant un certain âge, mérite une vérification.



### 3- Les travaux mécaniques

Les tiges et feuilles de certaines plantes constituent une sorte de **feutre** qui empêche l'eau de pénétrer dans le sol et étouffe le gazon, il faut donc agir en scarifiant et en effectuant un **défeutrage**. Cela favorise la densification du gazon mais n'élimine pas les mauvaises herbes.

Périodiquement, il faut **aérer** en perçant des fentes d'une dizaine de centimètres de profondeur, donc sous les racines avec un **aérateur**.



Et puis lorsque le gazon devient trop compact sous l'effet des crampons des joueurs, alors il faut passer à une aération en profondeur, c'est le **décompactage**. L'outil muni de griffes de 20 à 28 cm de long et de 28mm de diamètre défragmente carrément le sol. Un décompactage est nécessairement suivi d'un **sablage** puis d'un balayage. Ces derniers favoriseront la pénétration des nutriments vers les racines.



Tous ces travaux se font évidemment de manière planifiée et en périodes printanières et automnales, sachant que le défeutrage et l'aération sont à faire le plus souvent possible tandis que le reste se fait de 1 fois par an à une fois tous les 3 ans.



### 4- La tonte

En périodes printanières, estivales et automnales, la tonte devra être effectuée chaque semaine d'une hauteur entre 3 et 5 cm.

## Restez connecté...

### Notre nouvel outil de communication avec les administrés de la commune de Clérac

Dans un précédent bulletin municipal, nous vous informions que nous mettions en ligne pour une période d'essai un outil de communication téléchargeable sur smartphone qui s'appelle **Intramuros**.

Cette application Intramuros a été mise en ligne et gérée par nos services pendant pratiquement un an. Cette période de test maintenant terminée, nous devons souscrire un abonnement à la charge de la Commune.

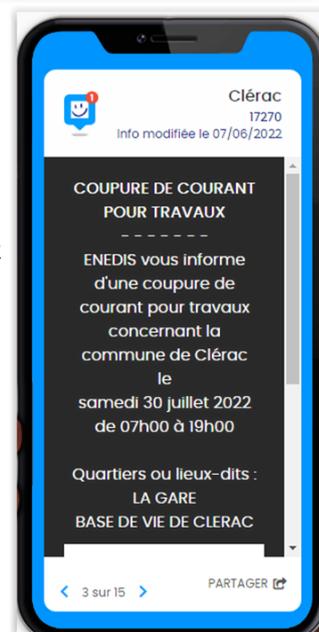
Entre temps une autre application, **PanneauPocket** a été massivement promue et déployée par la Communauté de Communes de Haute Saintonge. L'abonnement de cette dernière est supporté par la CDCHS contrairement à IntraMuros.

En conséquence, la Commune a décidé de ne retenir qu'une seule application, et le choix s'est tourné vers **PanneauPocket** qui est désormais notre outil d'information, ainsi que celui des communes limitrophes de la nôtre.

**PanneauPocket** est un outil très simple qui tient informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien.

Les habitants peuvent recevoir des alertes ou des notifications directement sur leur smartphone. Les notifications des autres communes peuvent également être activées.

N'hésitez pas à essayer cette application : téléchargez **PanneauPocket**, lancez et choisissez la commune de Clérac (17). La navigation est simple et intuitive. Aucune donnée personnelle n'est nécessaire à son utilisation et elle est conforme à la réglementation RGPD.



## Le RAM(PE) devient RPE

### Relais Petite Enfance : quelles sont ses missions ?

Avec la réforme des modes d'accueil, les RAM sont devenus des RPE (Relais Petite Enfance). Leurs missions ont été redéfinies, renforcées, et de nouvelles missions ont fait leur apparition :

#### Pour les familles :

La responsable de relais informe les parents/futurs parents des différents modes d'accueil présents sur le territoire.

Elle facilite la mise en relation avec les assistantes maternelles.

Elle les accompagne dans leur rôle de particulier employeur, les démarches, l'accès aux droits...

#### Pour les professionnelles de l'accueil individuel :

La responsable informe sur le cadre de l'exercice du métier d'assistante maternelle.

Elle propose une assistance dans les démarches d'inscription et de déclaration sur le site : [monenfant.fr](http://monenfant.fr)

Elle propose des temps d'échange et organise des ateliers d'éveil (en matinée sur les communes de Montlieu la garde, St Martin d'Ary, St Aigulin, Montendre et ponctuellement Cercoux).

Elle accompagne le parcours de formation des professionnelles.

Elle aide à lutter contre la sous activité subie des assistantes maternelles et vise à promouvoir le métier d'assistante maternelle.

Des missions complémentaires peuvent être mises en place en plus de ces missions principales, comme l'analyse de la pratique pour les assistantes maternelles, par exemple.

**Le RPE est un service de proximité pour les familles et les professionnelles de l'accueil à domicile du territoire des Trois Monts.**

**C'est un relais itinérant, afin de répondre au mieux aux besoins sur le territoire.**

**Contact : Laurie ZANONI, 06.86.23.06.37 - [Amstramram17@gmail.com](mailto:Amstramram17@gmail.com)**

**[Amstramrazm17/Facebook](https://www.facebook.com/Amstramrazm17/)**



## Athlétic Club Sud Saintonge, première saison, premiers frissons



Pour cette première saison aux couleurs de l'AC2S, saison de construction, les résultats ont soufflé le chaud et le froid. Avec près de 180 licenciés, toutes les catégories ont été représentées sur les terrains du Département, mais aussi au niveau régional avec notre équipe de u15 R2.



Nos jeunes, de 6 à 18 ans, ont ainsi pu poursuivre leur développement par le sport et au sein de notre groupement de jeunes (en collaboration avec Saint Aigulin), grâce à nos éducateurs et parents qui ont su répondre présents. Parmi toutes nos équipes, on peut souligner l'excellente saison de nos

u13, en lice pour la finale d'une des deux coupes départementales le 18 juin prochain à Vaux-sur-mer, et le très beau parcours de nos u17, tant en championnat qu'en coupe, avec cette demi-finale perdue à l'autre bout du département. Enfin, nos u15 R2 ont plus que fait honneur aux couleurs de notre Groupement de Jeunes Sud Saintonge, puisque malgré leur relégation sportive, ils ont souvent chatouillé de grosses écuries de ce championnat régional. Félicitations à eux !

Côté seniors, la saison a été plus agitée ; notre équipe fanion a alterné des matchs globalement solides à domicile et de lourdes défaites à l'extérieur : résultat, le maintien n'a pas été assuré malgré une dixième place au classement, et une refonte des championnats qui nous pousse en D2. La saison se termine toutefois sur une belle note avec cette finale de Coupe Aristide Métayer, perdue la tête haute face à FC SUD17, sur le score de 2 buts à 1.

Nos équipes réserves ont affiché de meilleurs résultats, surtout depuis l'automne.

La saison prochaine devra être l'occasion d'une ambition retrouvée ; les dirigeants y ont déjà travaillé avec le recrutement de Renaud PAULTES au poste de responsable du groupe seniors ; ancien de la maison montguyonnaise, et fort d'un bagage technique et tactique solide, il nous aidera à coup sûr à passer un cap et faire progresser nos jeunes vers le plus haut niveau départemental.

Nous vous attendrons dès le mois d'août aux bords de nos trois terrains pour la reprise des compétitions.

Enfin, nous n'avons pas pu proposer toutes les activités extra-sportives et festives habituelles au regard de la crise sanitaire ; nous espérons pouvoir relancer la plupart d'entre elles, notamment une soirée animée de fin d'année, notre tournoi de belote annuel, quelques tournois de tarot,...



## Club de l'amitié

Notre club a repris ses activités en début d'année à raison de 2 réunions par mois le 2ème et le 4ème mercredi. Nous avons 5 nouveaux adhérents mais nous cherchons toujours des joueurs de tarot pour pouvoir inscrire cette activité dans la pratique des jeux de société de notre club.

L'activité tricot et broderie a été abandonnée malgré la résistance d'une adhérente qui cherche des tricoteuses et des brodeuses pour lui tenir compagnie.

Pour fêter l'arrivée de l'été, nous nous retrouverons le 18 juin à l'Auberge des Lacs Bleus .

Dans le courant du troisième trimestre un loto sera organisé pour les adhérents. Nous participerons également à l'organisation de l'évènement « Octobre Rose ».

Actuellement, notre Club à vingt adhérents qui sont présents à toutes les réunions.

Nouveaux retraités ou nouveau Cléracais ayant quelques disponibilités nous vous attendons.

## Association Tarot Challenge Sud Saintonge

Malgré la COVID, les concours de notre challenge ont pu se dérouler à peu près normalement dans des communes où les maires ont su prendre leurs responsabilités, en fonction des directives préfectorales. Certains ont été annulés. Néanmoins nous avons pu établir un classement quasi normal pour la distribution des lots qui a eu lieu lors de notre AG du samedi 18 juin.



Pour la rentrée, le calendrier complet des concours, de septembre à juin, a été élaboré lors de l'Assemblée Générale. Il peut être consulté sur le site de l'association : [www.tcass-tarot.clubeo.com](http://www.tcass-tarot.clubeo.com)

En ce qui concerne les concours dans la commune, nous commencerons la saison par la journée tarot du comité des fêtes, à l'occasion de la fête locale le samedi 03 septembre. Ensuite, une journée tarot se déroulera le samedi 22 octobre au profit du club de foot, et le samedi 03 décembre aura lieu la journée tarot spéciale Noël de notre association. Puis nous commencerons l'année nouvelle par la journée spéciale fêtes, le samedi 07 janvier 23, suivie du concours au profit de la pétanque, le dimanche 15 janvier 23 à 14h.

Vous jouez au tarot en famille ou entre amis, n'hésitez pas à venir nous rejoindre les samedis & veilles de fêtes. Le meilleur accueil vous sera réservé. Pas besoin de payer une adhésion à l'association, nos concours sont ouverts à tout le monde.

Pour un engagement de 14€, tous les participants repartent avec un lot, et même une récompense supplémentaire à la 1<sup>ère</sup> dame classée.

La Présidente, Isabelle Duniaud, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 0695781422 ou par mail : [isabelle.duniaud17270@gmail.com](mailto:isabelle.duniaud17270@gmail.com)

## Anciens combattants

Le 19 mars 2022, l'association des anciens combattants était présente à la cérémonie à Saint-Martin d'Ary pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre en Algérie.

Monsieur le Maire, Michel Quod, et le Président de l'amicale ont déposé une gerbe au monument.

Le 8 mai 2022, la 77<sup>ème</sup> cérémonie a été organisée. Les Cléracais sont venus nombreux à ce rendez-vous patriotique. Trois élèves de l'école primaire Lana, Maël et Lorenzo ont lu le message de l'Union Française des Associations de Combattants, ce qui a permis à l'assistance de remarquer leur aisance à lire l'hommage à tous ceux disparus durant cette guerre.

Monsieur le Maire a lu le message de la Ministre des Anciens Combattants;

Nous remercions les deux porte-drapeaux de Cercoux, présents à cette cérémonie qui s'est terminée par une Marseillaise chantée par une trentaine d'enfants, dirigée par le Directeur de l'école primaire; Monsieur Martin.

Le Président, Monsieur Dobigeon, invite le public au vin d'honneur offert par la municipalité à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.





## Association Sportive et Culturelle

L'Association Sportive et Culturelle de Clérac poursuit ses activités. Au programme culturel nous avons eu le plaisir de proposer un spectacle de hip-hop le 05 juin intitulé « Catch me ». Création artistique d'Éric Mézino, artiste très engagé pour la culture hip-hop. Il a travaillé plusieurs années avec le « cirque du soleil » puis a créé sa propre compagnie à Niort, la compagnie E.G.O. Il développe le hip-hop dans plusieurs pays du monde : Madagascar, Brésil, etc. mais aussi et surtout en France où il travaille beaucoup avec les écoles et collèges, en particulier dans les Deux-Sèvres. Depuis deux ans, la compagnie initie les élèves de l'école élémentaire de Montguyon,

c'est pourquoi elle est venue présenter son spectacle une première fois à Montguyon le 04 puis nous a fait le plaisir de rester jusqu'au lendemain pour danser à Clérac le 05.

Le 22 mai, l'ASCC proposait une sortie qui se terminait aux portes ouvertes du château Fengari (l'Espie). Très bel endroit réaménagé par les nouveaux propriétaires pour accueillir des hôtes en week-end ou la semaine. Alexis, le gérant du château, avait fait les choses en grand : boissons, nourriture et chanteuse accompagnée d'un musicien attendaient les visiteurs pour passer une excellente journée.

Pour la 5ème édition de sa Rando des Pins, l'ASCC n'a pas ménagé sa peine. Pas moins de huit circuits, quatre pour la marche et quatre pour les VTT sont proposés cette année afin que tout le monde puisse goûter aux plaisirs de la randonnée.

6, 10, 13 ou 17 km pour les marcheurs et 20, 30, 40 ou 55 km pour les vététistes.

Elle a lieu comme d'habitude, pour la fête des pères, cette année le 19 juin. Les engagements se font sur place.

Merci à la dizaine de bénévoles qui entretiennent les chemins toute l'année et à la trentaine qui seront là pour assurer le bon déroulement de la Rando.

Et merci bien sûr aux propriétaires forestiers qui nous autorisent à traverser leurs propriétés, permettant à quelques 400 personnes de passer une agréable matinée.

L'association compte 63 adhérents qui randonnent chaque troisième dimanche du mois. Départ de la salle associative à 9 h. Trois circuits pédestres sont guidés ainsi que deux circuits VTT, en fonction des capacités de chacun.



## Teurlay Environnement Théâtre s'ouvre à tous les amateurs

Des ateliers théâtre pour adultes ont lieu le jeudi de 18h30 à 20h à la salle des fêtes de Clérac.

13 participants de la commune et des environs se réunissent depuis septembre 2021, sous la direction du comédien Philippe Peychaud.

Malgré les difficultés liées aux contraintes sanitaires, les séances ont suscité beaucoup d'intérêts et ont permis des échanges forts, autour de la vie et du théâtre.

Les participants ont appris à développer la présence, le calme, l'écoute, l'engagement... Ils ont développé des techniques gestuelles et vocales afin d'interpréter quelques textes (Hercules Furieux de Sénèque, discours de tribuns...). Dans les improvisations, ils ont joué avec eux-mêmes et découvert l'effet qu'ils produisent sur le public. Le voyage pédagogique se poursuit jusqu'aux vacances d'été.



Pour cette première année, une restitution du travail est envisagée, elle pourrait avoir lieu lors de la représentation de LES GEN(DE)S qui sera joué par la troupe des enfants de TET, le 6 août prochain à Clérac.

Si vous êtes intéressés par ces ateliers pour l'année prochaine, merci de contacter:

[teurlayenvironnementtheatre@orange.fr](mailto:teurlayenvironnementtheatre@orange.fr), ou la mairie de Clérac.

Vous pouvez suivre les actualités de TET sur la page Facebook.



**Médiathèque**

3 rue du jeu de quille - 17270 Clérac

[bibliotheque@ville-clerac.fr](mailto:bibliotheque@ville-clerac.fr)

Tél. : 05-46-04-75-56

**Horaires d'ouverture**

- mardi et jeudi de 16h30 à 18h30

- mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

- vendredi de 16h00 à 18h00

**Bibliothèque**

**Les Animations**

**Les Aventures de Lili (Photo)**

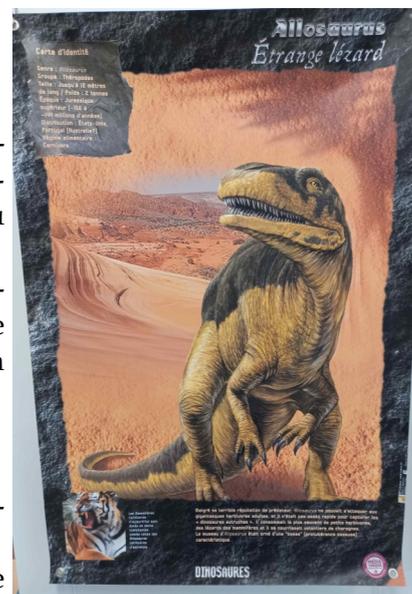
Organisé par les Bibliothèques et Médiathèques du Sud Saintonge. Partenariat Syndicat des Communes de Montguyon et Montlieu-la-Garde

Pour la journée mondiale du conte le dimanche 20 mars 2022, Clérac a reçu à la salle des fêtes une conteuse pour les enfants de 0 à 3 ans.

**Exposition « Les Dinosaures » (Photo)**

Cette exposition nous a été prêtée par la Médiathèque Départementale de Saintes.

Elle a eu lieu du 8 mars au 13 avril 2022. Cette expo à beaucoup plu aux tous petits ainsi qu'aux plus grands.



**Prochaines Animations**

**Exposition sur les horloges**

Cette exposition d'horloges nous est prêtée par Mr Bernard CHARRON. Elle aura lieu dans les locaux de la Médiathèque du 10 juin au 30 septembre 2022

**Atelier Halloween**

Cet atelier s'adresse aux enfants de 6 à 10 ans. Il aura lieu le samedi 29 octobre de 10h à 11h30. Inscriptions limitées

**Atelier de Noel**

Cet atelier s'adresse aux enfants de 6 à 10 ans. Il aura lieu le samedi 10 décembre de 10h à 11h30. Inscriptions limitées

**Divers**

Afin de pouvoir réaliser une exposition sur la commune de Clérac. Nous lançons un appel aux personnes possédant de vieilles photographies ou cartes postales de la commune, de les mettre à disposition de la Médiathèque. Elles seront scannées et restituées. Pour nous contacter : 05 46 04 75 56 ou [bibliotheque@ville-clerac.fr](mailto:bibliotheque@ville-clerac.fr)

Merci à tous pour votre collaboration



## LA GRAINOTHEQUE

### Venez faire du Troc !!!

C'est une zone de libre-échange de notre patrimoine commun : Les Semences. Elle est régie par la gratuité, l'échange, la liberté et la confiance.

*Comment ça marche ?*

Chacun peut prendre et/ou déposer des graines gratuitement. Pour le respect de tous il est demandé de déposer uniquement des graines issues de cultures SANS PRODUITS CHIMIQUES ET NON HYBRIDES F1.

Vous pouvez y déposer tous types de graines, n'oubliez pas d'indiquer la variété et l'année de récolte sur le sachet.

*Pour quoi faire ?*

Pour lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité. C'est aussi un moyen de redonner un sens à la gratuité. C'est une occasion de découvrir les joies du jardin, de la plantation à la récolte des graines ...



### Derniers achats

« La décision » de Karine Tuil

« Les flammes de pierre » de Jean-Christophe Rufin

« Le Grand monde » de Pierre Lemaitre

« N'avoue jamais » de Lisa Gardner

« Pour rien au monde » de Ken Follett

« Le temps de l'enfance » de Yves Viollier

« La plus secrète mémoire des hommes » de Mohammed Mbougar Sarr

Etc....

## Les Partenariats

Les Bibliothèques Sud Saintonge de Bussac-Forêt, Chepniers, Chevanceaux, Montlieu-La Garde, Orignolles, le SIVOM de Saint-Palais de Négrignac, Montguyon, Clérac, Cercoux et Bédenac.

La Médiathèque Départementale de Prêt à Saintes qui prête Livres, CD, DVD, CDRom, expositions, Tapis de lecture et qui propose des journées de formation.

<https://md17.charente-maritime.fr>

La Médiathèque de Haute Saintonge de Jonzac qui propose et coordonne des expositions et des animations, organise des journées de formation et réunit toutes les bibliothèques du canton de Jonzac permettant des échanges enrichissants.

<http://www.mediatheques-haute-saintonge.com/>

La Communauté des Communes de Haute Saintonge qui subventionne des animations, des spectacles et certains équipements dont les bibliothèques ont besoin (film plastique, serre-livres etc.).

L'équipe Sandra Bergès (employée),

Les Bénévoles : Marie-Claire Caillé, Annie Gascoin, Nadège Renaud, Paulette Chargé et Ginette Charles.



Musée

Route des Châteaux - 17270 Clérac

Courriel : [musee.clerac@orange.fr](mailto:musee.clerac@orange.fr)

Tél. : 05-46-04-07-83

Ouverture du Musée

du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre

Mardi, mercredi, jeudi 14h à 18 H 30

Du vendredi au dimanche de 10h à 12 h

et de 14h à 18h30

## Nouvelle saison au musée

Lors du premier weekend d'ouverture du musée 7 et 8 mai, nous avons reçu 12 visiteurs.

Pour votre information les revues « TERRE BLANCHE » de l'AGS entreprise d'argiles et minéraux sont mises à votre disposition au musée.

Escale à CLERAC d'un groupe de jeunes étudiants en médecine dentaire, déguisés lors d'un rallye, certains sont venus visiter le musée.



Dimanche 29 mai 2022, 37 personnes sont venues visiter le musée et l'église association 3 vi - association de vieilles voitures



## Animations à venir

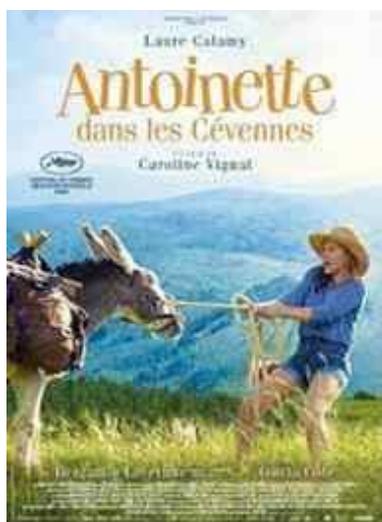
### Film

Le 26 juillet, les estivales de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge s'arrêteront à Clérac pour un cinéma en plein air sur la place de la mairie.

Au programme, le film « Antoinette dans les cévennes ». Une comédie/romance de Caroline Vignal sortie en salle en 2020 et qui a connu un fort succès. Projection vers 22 h 30.



*Antoinette, amoureux d'un homme marié, rejoint celui-ci qui randonne sur le chemin de Stevenson avec sa femme et sa fille. Bien sûr, l'initiative est ridicule et d'une certaine façon désespérée : on se doute bien*



*que cela ne va pas évoluer vers une issue heureuse. L'intérêt du film est donc ailleurs, dans l'évolution progressive d'Antoinette sur les chemins cévenols. C'est évidemment dans le cheminement, et non dans le but poursuivi, qu'Antoinette va progressivement se transformer. Cette subtile évolution du personnage est très agréablement servie par la fine écriture de la réalisatrice scénariste Caroline Vignal et interprétée par Laure Calamy (dix pour cent). Le film propose un cocktail réjouissant de scènes franchement drôles, de lignes narratives très amusantes (la réputation d'Antoinette qui la précède sur le chemin), de moments intenses et décalés*

**« Antoinette dans les Cévennes »**  
**Projection le 26 juillet vers 22 h 30**  
**Place de la mairie**

*(la belle conversation entre Antoinette et Eleonore), d'évocations feutrées du périple stevensonien (Le personnage de Patrick doit beaucoup à la Modestine de Voyage avec un âne dans les Cévennes), de beaux paysages et de personnages secondaires croqués avec tendresse et acuité.*

### Expo

Une exposition sur les horloges comtoises aura lieu à la médiathèque du 13 juin jusqu'à fin septembre. Cette exposition est réalisée par M. Charron, un passionné d'horlogerie.

Les visiteurs pourront admirer quelques exemplaires de ces horloges, dites horloges comtoises ou de Morbiez ou de parquet, âgées de cent ans ou plus, toutes en parfait état de fonctionnement.

Si les mécanismes étaient en général fabriqués en Franche Comté, d'où leur nom, le cabinet (c'est-à-dire la caisse) était le plus souvent réalisé sur commande par un menuisier local. C'est



le cas pour une des horloges exposées dont la caisse est l'œuvre de François LUTARD, menuisier à Clérac jusqu'en 1950 et qui a été restaurée et conservée par sa famille.

Tous les mécanismes de ces vénérables horloges n'étaient pas identiques et ils seront expliqués grâce à des horloges démontées dont les pièces constitutives seront présentées au moyen de notices explicatives.

Les visiteurs seront peut-être surpris d'apprendre qu'avec ces horloges il était possible de connaître l'heure la nuit sans avoir besoin d'allumer la lumière, c'est-à-dire la bougie qui se trouvait sur la table de nuit... et que certaines d'entre elles avaient même une fonction de réveil, d'une précision certes relative... mais autrefois quelques minutes en plus ou en moins ne changeaient pas la vie. Enfin, ils sauront à quel personnage correspondait

le nom gravé sur le cadran.

À côté des horloges, on verra plusieurs modèles de balanciers, différents pour des raisons techniques ou pour des raisons esthétiques et des frontons aux décorations variées.

### **Jeux**

Un téléphérique pour enfant a été installé derrière le terrain de tennis. Le principe consiste à s'élancer de l'une des plateformes pour aller le plus loin possible.

Par ailleurs, un ou plusieurs tristes personnages n'ont rien trouvé de mieux pour s'occuper que de faire fondre un des sièges du tourniquet de la place de la mairie avec un briquet ou autre outil chauffant. De fait, le jeu sera probablement interdit à la prochaine visite de sécurité et il nous faudra le remplacer.



## Ecole

### INSCRIPTIONS A L'ECOLE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2022

Les enfants nés en 2019 et domiciliés sur Clérac peuvent être inscrits pour entrer en Petite Section de maternelle en septembre prochain. S'adresser à la Mairie pour l'inscription, puis ensuite au directeur pour l'admission. Les éventuels enfants arrivant sur la commune, qui étaient déjà scolarisés dans une autre école, peuvent également intégrer l'école de Clérac. L'école compte maintenant 5 classes, de la PS au CM2.



#### NOEL

Le Père-Noël est venu à l'école pour rencontrer les enfants et leur offrir à chacun un livre, commandé par l'Association Scolaire. De beaux sapins ont été décorés par les élèves, et le mardi 14 décembre, un chouette marché de Noël s'est tenu devant l'école où les enfants ont pu récupérer les belles créations de Noël qu'ils avaient fabriquées en classe.

#### USEP

Les 5 classes de l'école participent cette année aux rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. Il s'agit de rencontrer d'autres écoles pour faire de l'Education Physique et Sportive, en partageant du matériel, des idées, et en créant du lien entre les élèves. Une subvention annuelle accordée par la Mairie permet à l'école de financer du matériel nouveau, de renouveler certains éléments.

Mardi 10 mai, les **PS/GS** ont retrouvé leurs camarades de Cercoux pour faire des ateliers de course, de saut, de lancer. Il faisait beau et chaud, ce fut une superbe journée avec des parents accompagnateurs très motivés !

Mardi 5 avril, les **MS/CP et les CP/CE1** se sont rendus au stade de St-Aigulin pour réaliser un cross destiné à tous les élèves de cycle 2. Les MS ont été très courageux et ont participé à la course « comme les grands ». 6 élèves de Clérac ont remporté des médailles : Lou (MS – or), Maël (MS – argent), Léane (MS – bronze), Clément (CE1 – or), Lucas (CP – argent) et Jonas (CE1 – bronze). Selon les niveaux, les élèves ont couru entre 300m et 600m. Ils s'étaient bien entraînés en amont dans la cour de l'école !



Le vendredi 13 mai, les **CP/CE1** ont marché presque 8 Km dans les bois, les chemins et le village de Clérac. Leurs camarades de Montguyon et Cercoux sont venus pour l'occasion. Munis d'un plan, ils devaient suivre l'itinéraire et repérer les lieux du village présentés sur des photos. Les grands et les petits furent ravis de cette escapade dans la nature, et ont bien dormi le soir !

Pour les **CE2/CM1**, une rencontre sportive a eu lieu le vendredi 20 mai au stade de Saint-Aigulin avec les classes de CE2 de Saint-Aigulin et Montguyon. Les élèves ont pu participer à plusieurs ateliers sur le thème de l'athlétisme. L'activité a été très appréciée de tous !

Enfin, la classe **MS/CP** a reçu les écoles de Saint-Aigulin et Montguyon. A cette occasion, les jeux collectifs traditionnels d'école (dans lesquels les élèves excellent !) étaient au programme : les éperviers, la queue du diable, l'horloge ou encore ballon béré.

**Ecole (suite)**



**PROJETS OCCE**

Les CP/CE1, à partir de l'album « La petite marchande de mots » de Marie Tibi, ont dû choisir un mot sous la forme « Le mot le plus... c'est... » et l'illustrer en faisant apparaître le mot dans l'illustration. Puis, nous avons renvoyé la production collective à l'OCCE dans l'attente de recevoir un livre qui regroupera les travaux de toutes les écoles participantes. Voici la production de la classe : Le mot le plus chaud, c'est soleil car c'est une boule de feu !



Les PS/GS et les MS/CP, à partir de la lecture de l'album « MECHANT ! » de Thierry Laval, ont imaginé un Méchant le plus...méchant et un Gentil le plus...gentil. Ils les ont décrits, ont donné un nom à chacun (Coco Paillette et Arlemoche). Dessin, peinture, photo, collage...tout était possible ! Ils recevront eux aussi bientôt un livre regroupant les productions des classes participantes.



**CARNAVAL**

Mardi 1er mars, pour Mardi-gras, enfants et adultes de l'école sont venus déguisés. C'était vraiment amusant de travailler en tenue de Spiderman, de clown, de princesse, de cowboy...



**100 JOURS D'ECOLE**

Le 7 avril, les CP/CE1 ont fêté le 100ème jour d'école de l'année. Pour cette occasion, chaque élève de CP a rapporté à l'école une collection de 100 choses, nous avons fait des paquets de 10 pour vérifier la quantité. Ceci est l'aboutissement d'un travail mené depuis le jour de la rentrée : on compte chaque jour d'école jusqu'au centième jour ! Les élèves sont sortis de l'école avec sur le visage de drôles de lunettes en forme de 100.

En MS/CP, les CP ont trié des haricots et des pâtes alimentaires pour atteindre 100. Ils ont aussi fabriqué des barres de 10 pour voir que 100 équivaut à 10 dizaines.

**UN PEU D'ART... DES PLUS JEUNES (PS/GS) AUX PLUS GRANDS (CM1/CM2) !**



**PRIX DES INCORRUPTIBLES**

Chaque classe de l'école a participé à ce projet sur l'année : découverte de 5 à 6 albums d'une sélection, et vote final pour choisir son album préféré. Ce fut l'occasion de ressortir « du grenier » la vieille urne en bois de l'école, et de faire un vrai vote avec bulletins de vote, liste électorale, isoloir.

Maël et Maxime, CM1, ont participé au « jury local des Incos » au CDI du collège de Montguyon. Ces élèves élus par leurs camarades pour représenter leur classe sont venus apporter le résultat des votes de leur classe, mais surtout présenter leurs 2 livres préférés et les défendre. Ils étaient entourés de leur famille, de Mme Martinez (1<sup>ère</sup> adjointe à la Mairie de Clérac), de leur enseignante Mme Peltriaux.

**ELEVES UKRAINIENS**

Maria (CE1) et Maksym (CP) ont rejoint la classe de CP/CE1 le 2 mai. Ils s'intègrent vite et les élèves les ont accueillis avec beaucoup de bienveillance. Ils apprennent doucement le français et travaillent sur des supports adaptés. La Mairie de Clérac les a aidés pour s'équiper, mais toute aide sera la bienvenue (vêtements, jouets, matériel...). S'adresser à la Mairie.

**SORTIES SCOLAIRES**

Voici un récapitulatif des sorties qui ont été proposées aux élèves des différentes classes cette seconde partie de l'année scolaire. Sortir de l'école, c'est apprendre autrement avec du matériel spécifique ou un cadre de travail différent, c'est aussi réaliser un parcours culturel varié tout au long de la scolarité.



**Cinéma de Noël** pour les PS/GS + Participation au dispositif « **Ecole et cinéma** » pour les autres classes.

**Chasse aux œufs** pour Pâques, autour de l'étang et derrière l'école pour les plus petits. Organisée par l'Asso. Scolaire, cette activité a donné le sourire « jusqu'aux oreilles » aux enfants. Les gros œufs ont été dégustés en classe, et les petits



œufs partagés équitablement. Les élèves ont donc réinvesti leurs connaissances en mathématiques pour diviser ou partager 1 à 1. Pas de jaloux !



## Ecole (suite)

### Voile et baseball en CM1/CM2.

10 séances de baseball avec Jean Lenoir (directeur du club des Drosers de Montendre) ont eu lieu sur le terrain devant l'école. Il est venu bénévolement présenter son sport et faire découvrir cette activité plutôt méconnue. Lors de la dernière séance, les élèves l'ont remercié chaleureusement avec un panneau collectif représentant des balles de baseball personnalisées ainsi que quelques surprises gourmandes !

Les « grands » ont aussi pratiqué pendant 2 jours la voile, sur le lac de Montendre. La semaine s'annonçait bien, les enfants prenaient confiance et commençaient à bien s'investir dans l'activité mais malheureusement, les conditions climatiques ne leur ont pas permis de terminer la semaine ! Quoiqu'il en soit, les élèves en gardent un très bon souvenir.

### Pôles-Nature du département 17 : Vitrezay (PS/GS et MS/CP) et site du Fâ (CP/CE1 et CE2/CM1)

Le 9 décembre, par une très froide journée, 2 classes se sont rendues à Barzan pour y découvrir les vestiges d'une cité gallo-romaine. Ce fut très intéressant, faisant écho à l'étude de l'Antiquité en histoire tout au long de la période 2. Un atelier créatif a été réalisé sur place : réalisation d'une lampe à huile ou modelage selon le niveau, ainsi qu'une initiation aux fouilles archéologiques. Chaque classe est revenue avec un diplôme de la première truelle d'archéologue.

Le 19 mai, les classes de PS/GS et MS/CP ont visité le site de Vitrezay, situé sur l'estuaire de la Gironde. Au menu de la journée, une chasse au trésor à travers les sentiers pour les petits gourmands, et la découverte des animaux et insectes de ce site préservé, au service de la cause environnementale.



**Natation** (CP/CE1, CE2/CM1, CM1/CM2) : Les élèves de cycle 2 ont bénéficié d'un cycle de 9 séances de natation scolaire aux Antilles de Jonzac. Nous avons eu la chance de faire le cycle en entier, en passant de justesse entre les restrictions liées à l'épidémie de COVID. A partir du CE1, les apprentis nageurs passent le test d'aisance aquatique, qui leur permettra plus tard de pratiquer les activités nautiques. Les CM1/CM2 bénéficieront de 4 séances au bassin d'été de Montlieu-la-Garde, en juin.

Sortie de fin d'année (PS/GS, MS/CP et CP/CE1) le 30 juin : **port miniature de St Savinien**. Nous vous raconterons tout ça dans le bulletin municipal de la rentrée !

**Classe de découvertes d'une semaine à St-Urcize (15)** : elle aura lieu du 27 juin au 1 juillet et viendra terminer l'année scolaire des CE2/CM1/CM2 de façon conviviale et riche. Malheureusement, la classe de neige qui était prévue au même endroit fin janvier a été annulée, alors que l'épidémie de covid 19 connaissait un rebond important. Par chance, nous avons pu faire évoluer le projet et les élèves devraient découvrir de belles activités : randonnées, accrobranche, visites...

### MARRE DE LA COVID !!!

Le protocole est repassé au niveau 1 « vert » depuis le 14 mars. Quelle joie pour les enfants de se retrouver avec moins de restrictions, de jouer ensemble dans la cour, de partager les jeux, de refaire des sorties, de ranger les masques qu'ils portaient en classe à partir du CP.

## Les instituteurs de Clérac - Première partie



*Ferdinand Poupelain :  
instituteur et secrétaire de mairie à  
Clérac  
de 1874 à 1906*

*A Clérac, comme dans toutes les communes françaises, pendant plus d'un siècle, le Maire, le Curé et l'Instituteur ont constitué les piliers de la vie locale. Le premier gère les affaires matérielles, le second consolait les âmes et le troisième instruisait les esprits. Des précédents articles ont raconté l'histoire des curés et des maires qui se sont succédés, les premiers depuis plus de 1000 ans, les seconds depuis la Révolution. Reste à évoquer les instituteurs.*

### **Du XVII -ème siècle à la deuxième moitié du XIX -ème siècle : la lente mise en place d'un enseignement primaire**

A Clérac, comme partout ailleurs dans le royaume de France, un embryon d'enseignement primaire existe depuis la fin du XVIIème siècle. En effet, un édit royal de Louis XIV daté de 1686, oblige chaque paroisse à entretenir un maître d'école. Ce maître d'école peut être le curé ou bien un simple paroissien un peu plus instruit que les autres, qui fait aussi souvent office de sacristain. Il y en a donc eu à Clérac, d'autant que l'objectif de cet édit était bien sûr d'apprendre à tous des rudiments de lecture, d'écriture et de calcul, mais aussi de regagner à la religion catholique tous ceux qui avaient été séduits par le protestantisme. Et c'était le cas du sud de la Saintonge. Pour Clérac, nous ne connaissons le nom que d'un seul de ces maîtres d'école : François Dumon, dans la première moitié du XVIII -ème siècle (il exerçait en même temps les fonctions de sergent de la baronnie de Montguyon).

La première référence à une école date du début des années 1830. Au début du XX -ème siècle, des Cléracais se souvenaient avoir fréquenté une école primaire privée pour garçons. Mais l'école entre véritablement dans l'histoire en 1846. Cette année-là, le conseil municipal présidé alors par François Dubreuil, adjoint, (le maire Jean- Augustin Geneuil vient de mourir) vote 377 francs pour fournir en mobilier l'école communale. Faut-il voir dans cette coïncidence entre la disparition de Jean - Augustin Geneuil et ce vote le déblocage d'une situation ?

En effet, si la commune de Clérac avait respecté la Loi, elle aurait dû créer une école pour garçons au plus tard en 1839, 6 ans après le vote de la loi Guizot qui oblige toutes les communes de plus de 500 habitants à ouvrir une école de garçons (gratuite pour les indigents). Peut-être que Jean -Augustin Geneuil, sous prétexte qu'il y avait une école privée, n'en voyait pas l'intérêt ? Toujours est-il qu'à partir de 1846, la situation est débloquée et Clérac rentre dans la légalité. En 1847, il y a adjudication pour la confection du mobilier scolaire et dans les mois qui suivent le nouveau maire, Louis de Caillères, recrute un instituteur et trouve un local pour l'école. Pour héberger la salle de classe et le logement de l'instituteur, la mairie loue l'extrémité est de la maison de Fortuné de Caillères, ainsi que le jardin et le pavillon qui fait déjà office de mairie (l'actuel numéro 7 de la rue des Châteaux). Le bail sera renouvelé tous les 5 ans jusqu'en 1886 (en 1865, le loyer annuel est de 110 francs). Le premier instituteur est M. Mallet. Comme le veut la loi, Jean Mallet possède un brevet de capacité délivré par un comité départemental, a été nommé sur proposition du maire par un comité d'arrondissement et est sous la surveillance d'un comité local composé à Clérac du maire et du curé



*La première maison d'école (au fond) et la première mairie (dans le pavillon)*

(l'instruction religieuse figure dans les programmes). Il est logé, reçoit un traitement de la commune (600 francs en 1856) et une rétribution des familles fixée par le conseil municipal (les plus pauvres en sont dispensées). Un inspecteur primaire vient parfois contrôler son travail. Comme presque tous ses collègues, Jean Mallet est le fils d'un cultivateur (de Fléac). En poste à Clérac, il épouse en 1850 Marie Boucherie, fille d'un propriétaire terrien de Montguyon. Arrivé jeune à Clérac (en 1846 il a 21 ans), il quitte la commune en 1865 à l'âge de 40 ans. Lui succéderont, nommés par le préfet depuis la loi Falloux de 1850, mais toujours surveillés par le maire et le curé, M. Bourricaud de 1865 à 1868, puis M. Nivet de 1868 à 1874 (précédemment à Cercoux). En 1874 arrive M. Poupelain qui a marqué l'histoire

de Clérac et dont nous reparlerons. En 1879, devant l'augmentation du nombre d'élèves, est créé un poste d'instituteur adjoint confié à M. Gin. Car de plus en plus nombreux sont les jeunes Cléracais à aller à l'école (qui n'est toujours pas obligatoire) : en effet, les parents voient l'intérêt de donner à leurs garçons un peu d'instruction, en les envoyant en classe, ne serait-ce que quelques mois,

Et pour les filles ? Une loi de 1850 oblige les communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école publique pour les filles. La commune de Clérac ne le fera qu'en 1868, sous la pression des autorités supérieures. Entretemps, existait cependant une école privée dirigée par Mme Mouchard. En 1868, Mme Mouchard devient l'institutrice publique. Elle ne reçoit pas de traitement de la mairie, n'est pas logée, mais perçoit une indemnité de logement et une rétribution des parents (elle doit en plus accueillir gratuitement 12 élèves). Mme Mouchard est remplacée en 1874 par Melle Lis et en 1877 par Melle Sicard. Comme pour les garçons et pour les mêmes raisons, un poste d'adjointe est créé en 1879 et est occupé par Mme Février.

A la veille des grandes lois scolaires de Jules Ferry de 1881 et 1882, Clérac s'est donc doté, souvent avec retard et parfois sous la contrainte, d'un enseignement primaire pour les garçons et pour les filles : il n'est pas gratuit, mais les plus pauvres ( dont la liste est arrêtée par le conseil municipal) sont dispensés de la rétribution ; il n'est pas obligatoire, mais il est vraisemblable que comme dans le reste du pays, 4 enfants sur 5, ont pu fréquenter l'école, durant au moins quelques mois,

Ajoutons pour terminer qu'une école publique pour garçons et filles existe aussi à Simonneau, d'abord sur le territoire de Clérac, puis sur celui de Saint Pierre du Palais, à destination des enfants de Saint Pierre du Palais. Elle se tient dans des locaux appartenant à la famille Bertet (famille de riches propriétaires), dans laquelle se recrutent les instituteurs. Ont ainsi successivement exercé: Augustin Bertet de 1848 à 1852 ; puis son père Bernard Bertet de 1852 à 1861 ; Elie Bertet, frère du premier et fils du second de 1861 à 1895 ; puis Gabrielle Bertet, fille d'Elie, et son époux Alcide Taphanel. Cette situation explique que jusque dans les premières décennies du XX -ème siècle plusieurs enfants habitant l'est de la commune de Clérac ont préféré aller à l'école à Saint Pierre du Palais... et que les habitants de Simonneau ont souhaité à plusieurs moments que leur village soit rattaché à la commune de Saint Pierre du Palais.

**Des années 1880 au début du XX -ème siècle : l'instauration de l'école primaire, gratuite et laïque**

Les lois Ferry (1881 et 1882) marquent le début de l'Age d'or de l'école primaire communale qui va durer jusqu'au milieu du XX -ème siècle. Elles établissent ce qu'on a résumé dans la formule « l'école primaire gratuite, obligatoire et laïque ».

Gratuite : les familles n'ont plus à s'acquitter d'une rétribution : désormais, instituteurs et institutrices deviennent des fonctionnaires payés par l'Etat comme les professeurs des collèges, lycées et universités ; le salaire est modeste, mais leur permet de vivre convenablement, surtout lorsque dans un ménage les deux conjoints sont enseignants, ce qui est fréquent ; les communes sont obligées de leur fournir un logement.

Obligatoire : les enfants doivent aller à l'école de 6 à 13 ans, âge auquel ils passent le fameux certificat d'études ; s'ils l'obtiennent à 11 ans, ils peuvent alors quitter l'école ; en pratique, moins de la moitié des élèves y sont présentés par l'instituteur : celui-ci, désireux d'avoir les meilleurs résultats du canton, n'y inscrit que les bons élèves.

Laïque : l'enseignement religieux est remplacé par un « une instruction morale et civique » mais les écoles vaquent un jour par semaine (le jeudi) pour permettre aux élèves qui le souhaitent de suivre un enseignement religieux ; les personnels enseignants doivent être des laïcs ; les crucifix ne peuvent plus être apposés dans les nouveaux locaux scolaires.

Car cette œuvre s'accompagne de la construction de nouvelles « maisons d'école ». Une loi de 1878 permet aux communes d'obtenir des aides financières des départements et de l'Etat. Clérac va en profiter, car les locaux situés dans la partie de la maison louée aux Caillères sont insuffisants. C'est le maire Jean Dumon qui prend la décision d'édifier un nouveau bâtiment regroupant école et mairie sur le nouveau champ de foire. Le plan adopté est un plan « standard » commun à de nombreuses écoles datant de cette époque : un pavillon central abritant la mairie et les logements des instituteurs et institutrices, entouré de façon symétrique par 2 classes pour les garçons et 2 classes pour les filles. L'école est achevée en 1886, au début du mandat de maire de Jules Nau.

Au début des années 1880, quand s'effectue cette grande œuvre scolaire, l'école de Clérac compte 4 enseignants : un instituteur pour les garçons (M. Poupelain) assisté d'un suppléant et une institutrice pour les filles (Melle. Sicard) assistée aussi d'une suppléante. Les suppléants et suppléantes changent souvent, à la différence des enseignants et enseignantes titulaires.

Originaire du nord du département, Ferdinand Poupelain arrive à Clérac en 1874 et effectue tout le reste de sa carrière dans la commune jusqu'à son départ à la retraite en 1906. Il a marqué l'histoire de la commune. Il est d'origine modeste : son père est cultivateur et garde champêtre de la commune de Bercloux. Peut-être a-t-il été élève de l'Ecole Normale de La Rochelle. Il a épousé, avant sa nomination à Clérac, la fille d'un charpentier et commerçant de Thain, qui lui donnera 2 enfants. A la différence de celles de ses nombreux collègues, son épouse ne travaille pas. Comme beaucoup de ses collègues, il remplit le rôle de secrétaire de mairie.



Il héberge aussi des pensionnaires (comme sa collègue

*La nouvelle maison d'école et la nouvelle mairie inaugurées en 1886*

Melle Sicard), sans doute pour les préparer au brevet élémentaire. Ainsi, en 1891, il loge dans son appartement Eugène Bertet, âgé de 12 ans (donc vraisemblablement titulaire du certificat d'études) qui n'est autre que le fils de Pierre Bertet, riche propriétaire du Bonnin, et adjoint au maire.

A la retraite en 1906, Ferdinand Poupelain s'installe dans la belle maison qu'il s'est fait construire, à la sortie du bourg, sur la route qui mène à Cercoux, signe de sa réussite (l'actuelle maison du boulanger) . Car, comme beaucoup d'instituteurs, il a été le maillon qui a permis à sa famille de s'élever socialement. Ses deux fils feront de belles carrières dans l'armée et réaliseront de beaux mariages. L'aîné, Ferdinand Valentin, qui finit sa carrière militaire comme capitaine et est décoré de la Légion d'Honneur (qui lui est remise, sur sa demande, par un autre Cléracais, le général de Couvalette), épouse Marie Eléonore Clémenceau, fille d'un propriétaire d'Angenin. Ses descendants créeront une scierie (toujours en activité) et deux distilleries (une de vin et une de résine) et deux d'entre eux, Armand et son fils Marc, seront maires de Clérac de 1945 à 2001. Le fils cadet de Ferdinand, Raoul, mène une brillante carrière de médecin de la marine. Il épouse Rose Chatonnet dont la grand-mère était une Duvedeix (de Massicot) et une de leur fille se mariera avec Jean-François d'Arlot de Saint- Saud, descendant d'une famille noble du Périgord.

Melle. Sicard, arrivée à Clérac en 1877 est remplacée en 1894 par Mme. da Silva dont le mari n'est pas instituteur mais chef de musique, et en 1896 par Melle. Chardavoine. Comme Ferdinand Poupelain, Andréa Chardavoine a marqué l'histoire de Clérac. Née dans une famille de meuniers des bords de la Seudre, elle a 34 ans quand elle arrive à Clérac et elle y reste jusqu'à sa retraite après la Première Guerre mondiale. Sa sœur, Marie -Thérèse Chardavoine, beaucoup plus jeune, la rejoint également comme institutrice, au début des années 1900. Et leur mère, veuve, vient vivre avec elles à partir de 1908. Marie-Thérèse épouse un menuisier de Clérac, Hyacinthe Laroche, devenu par la suite restaurateur. En poste à Clérac pendant de très nombreuses années, les demoiselles Chardavoine, ont laissé un excellent souvenir aux nombreux élèves qu'elles ont formés (dont les deux grands-mères de l'auteur de cet article).

*Ainsi, dans les premières années du XX -ème siècle la trilogie « maire, curé, instituteur (et institutrice) » était incarnée par 4 fortes personnalités : Jules Nau (le maire), André Chaigneaud (le curé), Ferdinand Poupelain et Andréa Chardavoine(l'instituteur et l' institutrice). Quelles étaient leurs relations ? nous l'ignorons, pas toujours très bonnes sans doute, en particulier au moment du vote de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Mais, chacun et chacune à leur place, à un moment de grandes transformations du pays, ils ont défendu ce qu'ils estimaient être bien pour leurs concitoyens, leurs fidèles et leurs élèves.*



Jean-Paul Grasset

*La classe de  
Melle Chardavoine au début  
du XXème siècle*

## Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais

Voici deux autres souvenirs évoqués par Jean-Jacques Nau et qui font suite à ceux du dernier bulletin.

### **Raymond Bardin, le marcheur solitaire**

Chaque fois qu'il croisait une voiture notre homme faisait un écart ou sautait carrément dans le fossé. Eté comme hiver, il portait les mêmes vêtements élimés, les mêmes demi-bottes noires usées au talon et ne se séparait jamais de son panouil, son unique compagnon de marche. Ce personnage hors du temps, pouvait surgir de nulle part à tout moment et n'importe où. Il voyageait, parcourant à pied le territoire communal, franchissant parfois sans le savoir « les frontières » des communes avoisinantes, jusqu'à très tard le soir, voire même de nuit. Nul ne savait où il se trouvait, il n'aurait même pas été « géolocalisable », il n'empruntait jamais les grands axes !

Il venait au bureau de tabac acheter des cigarettes qu'il payait inmanquablement avec 2 ou 3 pièces de 10 ou 20 centimes sur lesquelles la monnaie lui était rendue. Son visage, dont le menton était orné d'une barbichette, s'illuminait. Il remerciait toujours, serrait la main, reprenait son panouil posé sur le comptoir, prononçait de sa voix chevrotante sa phrase immuable « vous avez les mains chaudières » et partait en tirant des bouffées de cigarette. Personne ne connaissait réellement son âge, lui seul le connaissait « 10-12 ananans » avait-il coutume de répondre, il est vrai qu'on ne le voyait pas vieillir, il ne changeait pas d'une année sur l'autre. Quelques âmes charitables lui donnaient à manger lors de ses passages dans les villages ou au bourg, il en avait bien besoin tant sa maigreur était manifeste.

Adolescents, nous le connaissions tous, notre imaginaire fit de lui un joueur à part dans le mythique championnat de foot de Clérac que nous avons créé. Il n'avait pas de club attitré, il bénéficiait d'une dérogation pour jouer dans l'équipe de l'endroit où il se trouvait, ce qui fit de lui le seul joueur à ne disputer que des matches à domicile, un comble, de n'avoir jamais joué à l'extérieur pour quelqu'un qui était toujours dehors !

### **Freddy ou la valise aux souvenirs**

Combien de kilomètres parcourus dans la PL24 pilotée par Freddy, impossible à vérifier. La voiture a sillonné le département de la Charente-Maritime (le terme district d'Aunis et Saintonge nous était plus familier) et en a franchi parfois les limites pour s'aventurer en Dordogne ou en Charente.

Le véhicule n'offrait que 3 places de passagers toujours occupées par les mêmes, monter avec Freddy c'était la certitude d'aller plus vite, l'opportunité d'écouter des récits de marsouins en Indochine, à « Djibout » ou ailleurs mais aussi et surtout, de discuter foot, l'unique centre d'intérêt sportif des jeunes cléracais en ce temps-là.

Durant ces déplacements dominicaux le temps suspendait son vol. De Thénac à Razac sur l'Isle en passant par Aulnay de Saintonge, Mortagne/Gironde, Etaules, etc. ou par d'autres lieux plus proches de chez nous et même par une cour de ferme périgordine, suite à une erreur de parcours, ce n'était que du bonheur. Pendant le match, Freddy, les mains en pronation sur la main courante sautillait chaque fois qu'une de nos actions était sur le point d'aboutir et jubilation extrême, il se frottait vigoureusement les mains lorsque le cuir était au fond des filets adverses. « Eh, t'as vu untel, tu t'en rappelles à x » phrases maintes fois entendues de sa bouche ainsi que la célèbre « vous al-

## Souvenirs d'enfance d'un ancien Cléracais

lez prendre une valise » passée à la postérité et qui lui valut son surnom « La Valise » Féru d'Histoire, lecteur assidu d'Historia il en connaissait un rayon, à la « Sogdar » puis à « AGS » celui des pièces détachées en tout genre n'avait pas de secret pour lui, il était de roi de la fiche !

Grand nageur, il effectuait la traversée du Lac Bleu régulièrement, sportif dans l'âme il termina sa carrière comme marcheur. Seule ombre au tableau, la pratique du foot, paradoxal lorsque l'on connaît sa passion pour ce sport. Il signa sa première (et unique ?) licence à l'USC à un âge déjà avancé, fit quelques matches à l'aile droite de l'équipe « D » (l'USC compta 3 équipes réserves pendant une ou deux saisons) en compagnie d'illustres partenaires, sans jamais pouvoir prétendre évoluer à l'échelon supérieur. Sa seule présence sur le pré était un gage de dévouement et d'engagement pour son club de toujours. Abonné aux matches des Girondins, il n'aura connu que le parc Lescure devenu le stade Chaban-Delmas, n'aura jamais vu le Matmut Atlantique mais qu'importe, l'essentiel pour Freddy se passait sur et autour des petits stades avec ceux qu'il aimait et qui ont su l'apprécier à sa juste valeur, celle d'un humaniste.

La valise est pleine de souvenirs, elle n'est cependant pas lourde, le bonheur ça ne pèse rien.

## Concevoir son potager dans un bac « pleine terre » en permaculture



Envie de conserver la nature du sol, de préserver la faune et la flore, de réapprendre des méthodes écologiques à la fois ancestrales et innovantes ?

Le principe de base de la permaculture est de s'inspirer de la nature pour les cultures : les espèces sont multiples et peuvent interagir entre elles, bien sûr insecticides et engrais sont proscrits, et les surfaces sont optimisées, ainsi que l'utilisation de l'eau et du soleil. Le but étant de ne plus détruire les écosystèmes, vient s'ajouter un autre bénéfice sympathique, les jardins potagers cultivés en permaculture demandent beaucoup moins de soins que les jardins traditionnels.

Il n'y a pas une méthode de permaculture, c'est à chacun de réfléchir et de construire sa propre permaculture, car celle-ci se veut protectrice de la nature et des humains. Chaque jardin et jardinier sont uniques.

*Le bac pleine terre est le meilleur compromis entre la culture en pot et la culture pleine terre. Permettant de structurer un jardin, le pot pleine terre a aussi de nombreux avantages : hauteur de travail, attaque réduite de nuisible, contact et échange avec la pleine terre... Mais comment s'y prendre pour avoir un bac pleine terre bien construit et fonctionnel.*

Avant de construire et remplir le bac en pleine terre, il vaut mieux prévoir :

1. l'exposition du terrain
2. L'accessibilité et l'espace
3. Le type de sol
4. Les points d'eau du jardin

Une fois l'emplacement du bac choisi, il faudra bien choisir la période de construction, voici les conditions essentielles pour que la vie s'installe correctement dans le sol :

- La terre doit être humide mais pas trop
- La terre ne doit pas être froide
- La terre ne doit pas être trop tassée
- La période idéale se situe en fin d'été (après les pluies) ou en début d'automne (sol humide et

encore relativement chaud)

En premier lieu, déposez une grille anti-rongeur afin que les rongeurs ne parviennent pas dans vos cultures. Ces grilles ont des trous assez gros pour faire passer tous les autres animaux dont notamment les vers de terre qui feront beaucoup de bien à votre terre. Au niveau du matériel, vous pouvez construire votre bac en béton, bois ou cagette. Pour ce qui est du bois et des cagettes, n'oubliez pas que le bois vieilli et est sensible à l'eau. Du coup, les planches devront être changées après 2 à 5 ans.

Remplir le bac pleine terre prend en compte le fait que la terre du bac sera en contact avec la terre du sol et ses habitants.

De plus, la terre contenue dans le bac doit être riche et se dégradera au fur et à mesure. Le mieux est de créer une terre en "lasagne".

### Construction de la lasagne :

1. Déposez au fond du bac des cartons et arrosez copieusement.
2. Ajoutez de grosses branches de préférence en décomposition.
3. Recouvrez d'une fine couche de matériaux verts (herbes fraîchement coupées, déchets du jardin, jeunes rameaux feuillus broyés)
4. Une couche de compost ou du fumier décomposé.
5. Des feuilles mortes, foin, paille, broyat de branches
6. Finalisez avec de la terre végétale sur 20cm
7. Ajoutez du paillage sur 5 à 10cm.

Quels légumes planter en permaculture ?

Une bonne association pour favoriser la croissance des carottes est de les semer mêlées à des radis, puis de planter aux abords des poireaux ou des salades. On récolte d'abord les radis puis les salades, ce qui laissera toute la place qu'il faut à vos carottes pour s'épanouir.

**Au pied des « grandes plantes » (tomates, poivrons ou aubergines), occupez l'espace avec des plus petites :** laitues, betteraves, radis, carottes... et même du basilic ! N'hésitez pas à intercaler, ici ou là, des fleurs et des plantes aromatiques au sein de vos parcelles potagères (évitiez toutefois la sauge, nuisible à la croissance de nombreuses plantes)

Les associations de cultures sont passionnantes alors n'hésitez pas à choisir en fonction de vos préférences.

La permaculture ou le nouveau retour à la terre.



## La courgette, un légume top minceur mais pas que...

De Juin à Septembre, l'Été est la pleine saison des courgettes. Ce n'est pas qu'un simple légume fade réservé aux régimes minceurs mais peut se révéler exquis avec un peu d'attention et d'imagination. Excellente pour la santé, pleine de vitamines, de minéraux et de fibres, la courgette, économique de surcroît, est simple et facile à cuisiner. Alors « courgettons » ensemble !!

### Entrée : Tarte aux courgettes, tomates et fromage



#### INGRÉDIENTS

1 pâte brisée  
700g de courgettes  
2 tomates  
2 ou 3 œufs  
5 cl de lait

1 gousse d'ail  
2 oignons  
50g de parmesan ou fromage de chèvre  
basilic  
sel et poivre

#### PRÉPARATION

### Plat : Gratin de courgettes à l'agneau

#### INGRÉDIENTS

1 kg de courgettes  
500g d'agneau haché  
2 oignons  
1 gousse d'ail  
grains de coriandre  
huile d'olive  
persil  
et poivre

#### PREPARATION

Laver les courgettes et les couper en rondelles. Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle et y faire revenir les oignons émincés. Ajouter les cour-

Tapisser un moule à tarte avec la pâte.

Dans une poêle huilée, faire revenir les oignons émincés et les courgettes en rondelles. Ajouter les tomates épluchées et coupées en morceaux, l'ail écrasé, puis laisser cuire à feu vif jusqu'à ce que les légumes ne rendent plus d'eau.

Déposer cette préparation sur le fond de tarte.

Dans un bol, battre les œufs avec le lait. Saler, poivrer et ajouter le basilic ciselé.

Verser sur la tarte. Parsemer de parmesan fraîchement coupé ou de petits morceaux de chèvre. Mettre au four, thermostat 180°, pour 30 à 45 mn. Servir tiède après avoir ajouté quelques feuilles de basilic ciselées.

gettes et l'ail haché et faire mijoter 10min. Saler, poivrer et ajouter l'agneau haché et les grains de coriandre écrasés ; faire cuire 10 à 15 min à feu doux. Ajouter le persil haché et incorporer au mélange courgettes-viande. Verser dans un plat à four huilé et faire gratiner 30 à 45 min, thermostat 180°.



### Dessert : Flan de courgettes sucre



#### INGRÉDIENTS

1kg de courgettes  
15 cl de lait  
200g de sucre  
250g de farine  
90g de beurre

1 pincée de sel  
4 œufs

#### PREPARATION

Préchauffez le four à 200° (th 6/7). Lavez les courgettes, épluchez-les, puis coupez-les en petits dés; faites-les cuire dans de l'eau bouillante 10 min.

Sortez-les de l'eau, égouttez-les avec une passoire, puis écrasez les morceaux à l'aide d'un mixeur. Faire fondre le beurre doucement dans une casserole. Dans une jatte, mélangez les œufs et le sucre, ajoutez la farine petit à petit. Lorsque le mélange est homogène, ajoutez le beurre et le lait. Mélangez et ajoutez la pincée de sel. Placez au four pendant 1 heure.

Laisser refroidir et régalez-vous !

Bon appétit !!!

## Etat Civil

### **Joséphine, Chantal, Nadine POMIER LARIVIERE**

née le 13 janvier 2022 à Libourne  
fille de Rudy POMIER et de Pauline LARIVIERE  
domiciliés à 19 Gadebourg

### **Clara, Marie, Patricia GUITARD**

née le 03/07/2021 à Libourne  
fille de GUITTARD Arnaud et BRIN Mathilde  
domiciliés à Fradon



### **Baptiste NAUD**

né le 22 août 2021 à Libourne  
fils de NAUD Yohan et CORNEAU Emeline



### **Leanne HOLLAND et Raphaël JONGES**

Mariés le 21 août 2021

Domiciliés Tugéras-Saint-Maurice et résidant à 8 Simonneau

### **Paul GARCEAU**

Décédé le 07 février 2022 à Clérac  
Domicilié 32 route des Gemmeurs

### **Lucette GOGUET**

Décédée le 06 avril 2022  
Domiciliée 2 la Gare



### **Albert TEXIER**

Décédé le 12 mai 2022 à Montlieu-La-Garde  
Domicilié rue du jeu de quilles

## Recensement militaire

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.**

La mairie, vous remettra alors une **attestation de recensement**.

Désormais, entre le 16<sup>ème</sup> et à la veille du 25<sup>ème</sup> anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

## Mairie de Clérac

1 place de la Mairie  
17270 Clérac  
Tél : 05.46.04.13.12  
info@ville-clerac.fr  
[www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr)

### Horaires d'ouverture du secrétariat :

Le lundi, mardi et jeudi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h15  
Le vendredi de 14h à 17h00  
Le samedi de 8h30 à 12h30

## Culture

**Bibliothèque** : 05.46.04.75.56

bibliotheque@ville-clerac.fr

### Horaires d'ouverture :

Le mardi et jeudi de 16h30 à 18h30  
Le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00  
Le vendredi de 16h00 à 18h00

### Musée :

1 route des châteaux  
05.46.04.07.83  
email : musee-clerac@orange.fr  
web : [www.musee-clerac.fr](http://www.musee-clerac.fr)

### Horaires d'ouverture :

Le mardi et mercredi de 14h à 18h30  
Le jeudi, vendredi, samedi et dimanche  
de 10h à 12h et de 14h à 18h30

## Education

**Ecole** : 05.46.04.53.82

**Garderie périscolaire (s'adresser à la mairie)** : 05.46.04.90.08  
ou 05.46.04.13.12

## Office religieux

Planning des messes :

Messes du samedi 18h30 de Pâques à la Toussaint

Messes du samedi 18h de la Toussaint à Pâques

1er samedi : Eglise de Chevanceaux

2ème samedi : Eglise de Clérac

3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon

4ème samedi : Eglise de Cercoux

5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais

Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30

Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-Garde)

05 46 04 44 41 fax : 05 46 04 66 79

## Services

**Salle des fêtes** : 05.46.04.13.12

**La Poste** : 05.46.04.13.00

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

**ADMR Saintonge Sud** (Ancienne Mairie de Saint Martin d'Ary,  
26, route de Royan) : 05.46.04.45.97

**Déchèterie-SOTRIVAL** : 05.46.04.03.38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h15.

Samedi : 9h-12h30 et 14h00-17h30. Fermé dimanche, lundi et jours fériés.

**SPA** (Saintes) : 05.46.93.47.65

web : [spa.de.saintes.free.fr](http://spa.de.saintes.free.fr)

**Régie d'exploitation services des eaux** : 05.46.49.42.56

**ENEDIS (dépannage)** : 09 69 32 18 84

**Orange** : 39 00

**SNCF** : 0 892 35 35 35

## Social

**Maison de la Solidarité et des Services publics** (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45

Email : ccas.msap@montguyon.fr

**Assistante sociale** (service social de Montendre) :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au  
05.46.49.27.77

**Conciliateur de justice** (Mairie de Montguyon) : 05.46.04.01.45

Tous les 2èmes mercredis de 9h à 12h

## Tourisme

**Communauté de Communes de la Haute Saintonge** :

05.46.48.12.11 / Fax : 05.46.48.74.78

web : [www.haute-saintonge.org](http://www.haute-saintonge.org)

**Office de tourisme cantonal Montguyon** : 05.46.04.28.70

## Urgences et santé

**Samu** : 15

**Police** : 17

**Pompiers** : 18

**N° d'Urgence Unique Européen** : 112

**Gendarmerie de Montguyon** : 05.46.04.10.13

**Hôpital Jonzac** : 05.46.48.75.75

**Hôpital Libourne** : 05.57.55.34.34

**Médecin de nuit (week-end et fériés)** : 05.46.27.55.20

**Centre antipoison (Bordeaux)** : 05.56.96.40.80

## Accueil familial personnes âgées/ handicapées

Mme Bodin Sylvie (Matrat) 05.46.04.29.54.

Mme Martin Francine (rue de la franière ) 05.46.48.02.58.

Mme Prezart Annie (la Giraude) 05.46.04.13.75.

Mme Vias Sylvie (11 rue de lesné) 05.46.04.20.89.

Mme Géron Agnès (rue du Brandard) 05.46.04.28.59

Mme Metay Brigitte (9 rue de Lesné) 05.46.04.02.13

## Assistantes maternelles

Mme Glenisson Marie-Hélène (rue de la faïencerie)  
05.46.48.26.60.

Mme Mole Bénédicte (impasse des fougères) 06.16.69.47.75

Mme Tingul Linda (rue du Jeu de Quilles) 06.67.44.33.





**Mairie de CLÉrac**   
Charente - Maritime

1 place de la Mairie  
17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12  
Messagerie : [info@ville-clerac.fr](mailto:info@ville-clerac.fr)

Site internet : [www.ville-clerac.fr](http://www.ville-clerac.fr)